



mon epouse refuse la relation sexuelle

Par **tobby47**, le **28/01/2020** à **08:03**

Bonjour,

Ma femme m'inflige depuis plusieurs mois , des violences psychologiques et morales.Je ne preciserais pas la nature de ces troubles cela prendrait trop de temps ,il y a tant de chose à dire...Cependant ,j' oriente ma question vers les devoirs conjugaux.Mon épouse fait chambre à part et s'enferme à clef (clef pas sur la serrure ,introuvable).Dernièrement ,après beaucoup d'insistances de ma part ,elle m'a ouvert la porte de sa chambre,mais lorsque je lui ai montré mes intentions(demande d'une relation) elle s' est corporellement contractée ,raidie , et subit alors les préliminaires,accompagné de ces mots(" pour toi il n'y a que ça qui compte, ton petit plaisir personnel...").Quelque fois rajoute "tu es vraiment obsédé".Devant mon insistance elle accepte rarement ,et demande que cela soit bref sans aucune participation évidemment, comme une contrainte ou soumission.

Manifestement elle peine à répondre à toutes les obligations du mariage , et sourit ironiquement quand je lui en parle et se moque...

Elle a basculée dans des troubles rédhibitoires, mais prétend n' avoir comme elle le dit aucun problème.

Ma question ,est, si je dois divorcé, est de savoir comment ces dispositions de rejet son considérées juridiquement?

Merci de me répondre ,cordialement...

Par **youris**, le **28/01/2020** à **12:12**

Bonjour,

Le refus de relations sexuelles peut être un motif de divorce même si un divorce pour faute n'apporte guère d'avantages pour le conjoint non fautif.

Salutations